



INFO PRESSE

Date : 11/06/2020

De la part de service communication
04 79 96 87 35 - communication@grandchambery.fr
3 pages

Réouverture de la piscine aqualudique du Stade le 15 juin : mode d'emploi

La piscine aqualudique du Stade Auvergne Rhône-Alpes rouvre le 15 juin, avec une fréquentation limitée et un fonctionnement modifié.

Un réflexe : réserver son créneau en ligne

Afin de respecter les limites de fréquentation imposées, la distanciation physique et de permettre une désinfection des lieux de passage, il est obligatoire de réserver avant de venir à la piscine.

En réservant une place pour un des 3 ou 4 créneaux journaliers, les nageurs ont la garantie d'avoir une place pour une session de baignade et de minimiser leur temps d'attente en caisse et au vestiaire. Cela permet également de faciliter la distanciation physique dès l'arrivée.

La piscine est ouverte 7 jours sur 7, les journées ont été découpées en créneaux de 2 heures, 4 par jour en semaine et 3 par jour le week-end.

- 4 créneaux par jour du lundi au vendredi
10h30 – 12h30 / 13h – 15h / 15h30 – 17h30 / 18h – 20h
- 3 créneaux par jour le samedi et le dimanche
10h00 – 12h00 / 13h00 – 15h00 / 16h00 – 18h00

Chaque créneau dure 2h, le dernier quart d'heure est consacré à la sortie et au passage dans les vestiaires. Les nageurs peuvent accéder à la piscine jusqu'à 1 h après le début du créneau réservé. Au-delà, l'accès ne sera plus possible. L'horaire de sortie reste le même.

GRAND CHAMBERY
DIRECTION MUTUALISEE DE LA COMMUNICATION
106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 87 35 - grandchambery.fr - cmag-agglo.fr - chambery.fr
 @GrandChambery | @VilledeChambery - @ChamberyOfficiel

Par exemple sur le créneau de 10h30/12h30 en semaine, l'arrivée est possible entre 10h30 et 11h30, mais la sortie du bassin se fera toujours à 12h15, soit un quart d'heure avant la fin de créneau pour permettre la rotation dans les vestiaires, et une sortie à 12h30.

La réservation et le paiement en ligne, comment ça marche ?

Sur le site grandchambery.fr il est possible de payer et de réserver tous les types d'entrées à l'unité, et de recharger un abonnement existant ou une carte 10 entrées, plein tarif ou tarif réduit.

En revanche, pour un 1^{er} abonnement à la piscine aqualudique du stade, ou pour un premier achat d'une carte de 10 entrées plein tarif ou tarif réduit, un passage en caisse est nécessaire pour l'activer, une caisse sera donc accessible pour permettre d'effectuer cette première démarche et d'accéder à la piscine si un créneau est disponible, ensuite la réservation et le paiement, pour les prochaines visites, pourront se faire en ligne.

Même les personnes disposant d'un abonnement annuel doivent réserver leur créneau avant de venir.

Pour réserver, il faut impérativement disposer d'un compte nominatif. Pour les nageurs qui n'en disposent pas encore, il est possible de le créer en ligne. Chaque nageur peut réserver plusieurs créneaux de visite pour lui-même, mais la réservation d'un même créneau par un nageur, pour plusieurs nageurs à la fois n'est pas possible.

Un tarif unique à 4 €

Pendant la période d'application de ces nouvelles dispositions, et compte tenu du temps de baignade limité, un tarif unique à 4 € sera appliqué (au lieu de 6 €).

De nouvelles consignes d'hygiène à appliquer

Le port du masque est obligatoire dès le hall d'accueil de la piscine, et jusqu'aux douches. Ensuite il doit être rangé dans un sac fermé (type sac congélation zippé). Les règles de distanciation physique doivent être respectées dans tous les espaces de la piscine, et des bornes de distribution de gel hydro-alcoolique sont à disposition pour la désinfection des mains avant d'accéder aux vestiaires et aux caisses.

Le bonnet de bain est obligatoire pour accéder aux bassins (sauf pour les enfants de moins de 3 ans), ainsi que la douche savonnée avant d'accéder à la halle des bassins.

Les nageurs pourront ensuite profiter librement de la baignade, car tous les bassins seront ouverts. Des consignes affichées devant chaque bassin préciseront leur condition d'utilisation (le nombre de personnes accepté pour chaque bassin et chaque ligne d'eau, les sens de circulation...).

Les baigneurs devront quitter la halle des bassins 15 minutes avant la fin de chaque créneau pour pouvoir se rendre aux vestiaires et sortir. Les douches, qui auront été désinfectées pour l'arrivée des baigneurs du créneau suivant, ne sont pas autorisées en sortie.

Les cabines sont également nettoyées et les points de contact désinfectés avant d'accueillir le groupe de personnes du créneau suivant.

L'application de ces nouvelles règles contraint à la fois les nageurs et le personnel, mais elle permet à la piscine de rouvrir dans de bonnes conditions sanitaires, et aux nageurs de profiter au mieux de leur visite.

L'espace bien-être reste fermé, les extérieurs accessibles selon la météo

Les conditions sanitaires à appliquer ne permettent pas d'ouvrir l'espace bien-être, en revanche les espaces extérieurs seront accessibles, dès la semaine de la réouverture pour le bassin extérieur, et en fonction de la météo du jour pour les plages, l'espace jeux d'eau et le pentagliss.

**Toutes les informations sur grandchambery.fr
facebook @piscines.grandchambery**